

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE AU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES

« La Résistance nous apprend à ne jamais baisser les bras »

À l'occasion de la Journée Nationale de la Résistance, un temps d'hommage et de pédagogie a été organisé au Site-mémorial du camp des Milles ce mardi en présence de nombreux jeunes et de deux cents participants.

Représentants de l'Etat, élus, parlementaires, responsables des associations patriotiques et mémorielles, représentants des armées et simples citoyens s'étaient rassemblés à l'invitation de Monsieur Bruno Cassette, Sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence et de Madame Sophie Joissains, Maire d'Aix-en-Provence, ainsi que de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education et d'autres associations de résistants et de déportés.

La Fondation a tenu à impliquer fortement la jeunesse à cet évènement auquel étaient présents deux classes du collège Pierre Puget de Toulon, des élèves du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence et des jeunes de l'EPIDE (Etablissement public d'insertion dans l'emploi) qui ont préparé et participé à cette journée.

Rappelons que la Journée Nationale de la Résistance a été fixée au 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (CNR) dont les 80 ans sont célébrés cette année et qui, réuni autour de Jean Moulin pour la première fois le 27 mai 1943, va permettre l'élaboration d'un plan d'action contre l'opresseur nazi et pétainiste et d'un programme destiné à instaurer une société plus juste à la Libération du pays.

« Il y a des mots qui font vivre (...) le mot confiance, Amour justice et le mot liberté, (...) Le mot courage et le mot découvrir, et le mot frère et le mot camarade, (...) Ajoutons-y Péri »

Ces quelques strophes extraites du poème de Paul Eluard « Gabriel Péri » lues par Luna Taddei ont fait immédiatement écho au « Chant des partisans », interprété par des jeunes du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence, qui fut l'hymne de la Résistance française.

Hanna Sebahy rappela aux invités quelques un des fondements de de la Charte du CNR par la lecture de plusieurs extraits du programme initialement intitulé « les Jours heureux » : *« Les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération : (...) Afin d'assurer : l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ; la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; (...) le respect de la personne humaine ; l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ; (...) »*

Le message de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance, lu par Christian Duverne, souligna : *« Dans un monde qui connaît hélas toujours les oppressions nationales et sociales, les guerres d'agression et d'expansion, les crimes génocidaires, les discriminations raciales et religieuses, la xénophobie, les atteintes aux libertés démocratiques, aux droits de l'homme et le fascisme, le combat que menèrent, au prix de lourds sacrifices, les Résistantes et les Résistants des divers mouvements, partis et syndicats de la Résistance reste un exemple. Et par les valeurs de solidarité, humanistes, patriotiques et démocratiques qu'il porte, est une référence et une source d'inspiration contemporaine ».*

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education rendit hommage à Jean Moulin en citant de larges extraits du discours prononcé par André Malraux le 19 décembre 1964 lors du transfert des cendres de ce grand résistant au Panthéon. *« Sans cette cérémonie, combien d'enfants de France sauraient son nom ? Il ne le retrouva lui-même que pour être tué ; (...) Ecoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le Chant du Malheur. C'est la marche funèbre des cendres que voici. A côté de celles de Carnot avec les soldats de l'an II, de celles de Victor Hugo avec les Misérables, de celles de Jaurès veillées par la Justice, qu'elles reposent avec leur long cortège d'ombres défigurées. Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informée*

*du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France. » Et s'adressant aux jeunes gens présents, il conclut « Cette France-là, celle nous ont légué ces combattants, il nous appartient de la maintenir dans ses valeurs à un moment où nous voyons à nouveau monter les crispations, les violences, les mêmes idées d'exclusion, et plus profondément, les facteurs qui ont conduit au nazisme et plus encore au pétainisme. **Que la Résistance nous apprenne à ne jamais baisser les bras et surtout à ne pas nous résigner à l'avance au retour de cette France abaissée et défigurée. Et surtout qu'elle nous rappelle que, même sans espoir raisonnable, la liberté finit par l'emporter à condition de mener le combat »***

Bruno Cassette, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence, fit lecture du message officiel de Madame Patricia Miralles, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire. « *Partout où ils reposent ou bien vivent encore, partout dans notre pays, souvenons-nous du combat déterminé et héroïque des Résistants pour sauver la France, **pour faire vivre sa devise Liberté, Egalité, Fraternité. Souvenons-nous du pacte social et républicain qu'ils construisirent du plus profond de l'oppression et qui continue aujourd'hui d'assurer la cohésion de la Nation.** »*

Auparavant, la lecture des noms des « Justes parmi les Nations » ayant œuvré en faveur des internés et déportés du camp des Milles avait aussi remémoré à chacun des présents que ces hommes et ces femmes étaient eux aussi animés par des valeurs humanistes de paix, de liberté, de solidarité et de dignité, et n'ont pu demeurer passifs face aux extrémismes violents.

Si, pour les jeunes gens présents, participer à cette commémoration a été un temps fort de leur parcours citoyen et mémoriel, le mot « Liberté » constitua pour tous les invités un rappel fondamental d'un droit inaliénable qu'il convient de préserver aujourd'hui et demain par une démocratie toujours revigorée.

Cette cérémonie a été retransmise sur les réseaux sociaux de la Fondation afin de permettre à ceux qui ne pouvaient être présents de s'associer à ce moment de mémoire partagée.
Pour que l'histoire alerte le présent. Pour que brûle encore la flamme de la résistance.

Contacts Presse :
Claudie Fouache : claudie.fouache@campdesmilles.org – 06 67 90 03 60
Odile Boyer : odile.boyer@campdesmilles.org – 06 13 24 24 25